

0470001W
ACADEMIE DE BORDEAUX
LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE BERNARD PALISSY
164 BOULEVARD DE LA LIBERTE
47007 AGEN CEDEX
Tel : 0553774650

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : TARIFS SPECIAUX

Numéro de séance : 6
Numéro d'enregistrement : 37
Année scolaire : 2024-2025
Nombre de membres du CA : 30
Quorum : 16
Nombre de présents : 18

Le conseil d'administration
Convoqué le : 23/06/2025
Réuni le : 01/07/2025
Sous la présidence de : Emmanuel Volpato
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25
Vu
- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20
-
Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration **APPROUVE**
Pièce(s) jointe(s)
☒ Oui ☐ Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

TARIFS SPECIAUX-Le Conseil d'administration approuve la proposition de tarifs spéciaux (voir doc joint) relatifs à la location de diverses salles de l'établissement, le rachat en cas de perte ou casse de BIP, badge et autres cartes et la facturation des dégradations diverses et approuve la fin des cautions.

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	17
Pour :	15
Contre :	0
Abstentions :	2
Blancs :	0
Nuls :	0

Note de présentation

Conseil d'Administration
Séance du 1er juillet 2025

Objet de la délibération :
TARIFS SPECIAUX

Note de présentation

Il est demandé au Conseil d'Administration l'approbation de tarifs spéciaux pour prestations et cas particuliers suivants sans changement de montant par rapport à l'an passé et disparition de la notion de caution :

PROPOSITIONS DE TARIFS 2025		
RECETTES DIVERSES		
LOCATIONS		
Location de véhicule	50,00 €	sur convention de mise à disposition
location gymnase	15,00 €	Tarif horaire chauffé - sur convention de mise à disposition
location gymnase	13,00 €	Tarif horaire non chauffé - sur convention de mise à disposition
Location salle la chapelle	500,00 €	Tarif la journée - sur convention de mise à disposition
Location salle la chapelle	60,00 €	Heure de location chauffé - sur devis (MaD)
	55,00 €	heure de location non chauffé - sur devis (MaD)
RACHAT EN CAS DE PERTE OU CASSE		
BIP portail	40,00 €	en cas de perte facturé à ce prix
BADGE VIGIT accès lycée	10,00 €	en cas de perte facturé à ce prix
Clés ascenseurs- salles pour élèves avec handicap occasionnel ou permanent	40,00 €	en cas de perte facturé à ce prix
Cartes de self ou d'accès	6,00 €	
DIVERS		
Dégradations		facturation au coût de remplacement
Affranchissements		facturation au tarif facturé par le prestataire
Nuitée	15,00 €	facturation au mois

L'avis du conseil est donc sollicité.